

# Compte rendu du conseil d'institut de l'Inspé de l'académie de Limoges

Réuni le 6 septembre 2024

Liste des membres .....	2
I. Approbation du compte rendu du 12 juin 2024 .....	3
II. Maquette transitoire MEEF 2024-2025 (annexe 1) .....	3
III. Informations diverses .....	4

## Liste des membres

### Liste des membres ayant voix délibérative présents :

CIVILITÉ	NOM	TITRE
Mme	BATTUT	ITRF – Inspé de l'académie de Limoges
Mme	BESSETTE	Vice-présidente déléguée Vie de Campus - Université de Limoges
Mme	BOUSSELY	PRAG - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	CORET	MCF - Université de Poitiers
M.	DONZEAU	Principal-Adjoint du collège d'Arsonval - Brive-La-Gaillarde
Mme	HAGEGE	PU - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	LEBRAUD	Doyenne des IEN ET-EG - Académie de Limoges
M.	LORENZO	PRCE – Inspé de l'académie de Limoges
M.	LUCHEZ	Directeur de l'EAFC – Académie de Limoges
Mme	MAGNE	Représentante de l'association des CÉMÉA
M.	MAURIE	Représentant des usagers - M2 MEEF PE Limoges - Inspé de l'académie de Limoges
M.	OBERT	Président du conseil d'institut - IGÉSR honoraire
Mme	PERRIER-GAY	Directrice de l'école élémentaire Léon Berland - Limoges
M.	RAFFAUD	Représentant des usagers - M2 MEEF PE Limoges - Inspé de l'académie de Limoges
M.	RÉMONDIÈRE	MCF – Directeur adjoint - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	ROL	Représentante des usagers - M2 MEEF PE Limoges - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	ROUCHAUD	PRAG – Inspé de l'académie de Limoges – temps partagé 2 <sup>nd</sup> degré
Mme	SOURISSEAU	Représentante des usagers - M2 MEEF PE Limoges - Inspé de l'académie de Limoges
M.	VALETTE	Vice-Président du Conseil d'Administration – Université de Limoges
Mme	VEILLON	Provisoire adjointe - Lycée Les Vaseix Limoges
M.	WEIL	PU - Inspé de l'académie de Limoges

### Liste des membres ayant voix délibérative représentés :

CIVILITÉ	NOM	TITRE
M.	DOBBELS	PRAG - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	LEGROS	MCF – Inspé de l'académie de Limoges
Mme	MAUD	IA-IPR d'Espagnol – Académie de Limoges
M.	REIX	Directeur de l'Atelier Canopé 87 – Limoges

### Liste des membres ayant voix consultative présents :

CIVILITÉ	NOM	TITRE
Mme	BARIANT	Responsable administrative et financière -Inspé de l'académie de Limoges
Mme	DIDOU-AYARI	Représentante du SCD
Mme	ISIDORE	Responsable de la scolarité – Inspé de l'académie de Limoges
M.	JOUSSEIN	Directeur adjoint chargé de la recherche et des relations internationales - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	MARTIN	Assistante de direction – Inspé de l'académie de Limoges
M.	ROUVELLAC	Directeur – Inspé de l'académie de Limoges

M. Obert, président du conseil d'institut de l'Inspé de l'académie de Limoges, ouvre la séance à 14h00. Ce conseil se déroule en visioconférence.

Le quorum étant atteint en début de séance, le conseil peut valablement délibérer.

## **I. Approbation du compte rendu du 12 juin 2024**

M. Obert s'adresse aux conseillers et leur demande s'ils souhaitent faire des observations au sujet du compte rendu du 12 juin 2024. Celui-ci est soumis au vote.

<b>Nombre de votants</b>	25	<b>Pour</b>	25	<b>Contre</b>	0	<b>Abstention</b>	0
--------------------------	----	-------------	----	---------------	---	-------------------	---

Le compte rendu du conseil d'institut du 12 juin 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **II. Maquette transitoire iMEEF 2024-2025 (annexe 1)**

M. Rémondrière, directeur adjoint de l'Inspé de l'académie de Limoges, présente les modifications apportées à l'offre de formation « Initiation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation dans le système éducatif français (iMEEF) » pour l'année 2024-2025 afin de répondre aux exigences du dernier projet de réforme de la formation des enseignants. Pour cela, il s'appuie sur le diaporama joint en annexe.

Il rappelle que le projet de réforme tel qu'il avait été présenté induisait une modification des maquettes existantes. Ainsi, au printemps 2024, l'Inspé de l'académie de Limoges et les composantes de l'Université de Limoges concernées par ce potentiel nouveau concours en fin de troisième année de licence (L3) ont travaillé de concert sur des aménagements de maquettes en L3, des mutualisations de cours de L3 et de Master 1 « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » et également sur une modification de l'offre de formation iMEEF.

En juillet 2024, suite à la non publication du décret relatif à cette réforme concernant le statut des fonctionnaires stagiaires, la direction de l'Inspé de l'académie de Limoges a pris la décision de maintenir la proposition de la nouvelle offre de formation iMEEF avec une mise en œuvre dès la rentrée 2024. M. Rouvellac, directeur de l'Inspé, explique ce choix par respect pour les différents acteurs qui ont contribué à repenser ces maquettes dans l'urgence. Il ajoute aussi que cela a permis d'introduire des éléments permettant de muscler cette formation, notamment sur le plan disciplinaire. Enfin, si pour l'heure, la réforme est suspendue et qu'il est probable que le concours en fin de L3 n'ait pas lieu en 2025, tout laisse à penser que le prochain gouvernement sera dans le prolongement du précédent et poursuive, dès lors, le travail entamé sur cette réforme.

M. Rémondrière indique que cette offre de formation iMEEF s'adresse aux étudiants de deuxième et de troisième années de licence de la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines (FLSH), de la Faculté de Sciences et Techniques (FST) et de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques (FDSE). L'équipe pédagogique est, quant à elle, composée de formateurs et d'enseignants de l'Université mais aussi de personnels des corps d'inspection et de praticiens de terrain.

M. Rémondrière explique que quatre objectifs principaux ont guidé la révision de cette offre de formation :

- le travail sur des thématiques liées aux valeurs et aux missions de l'École ;
- la découverte des différents métiers et acteurs du monde éducatif ;
- l'accompagnement des étudiants dans la réalisation de stages en établissement ;
- la mobilisation et la consolidation des connaissances disciplinaires en vue des épreuves du concours.

Il précise que l'offre est structurée en quatre semestres au cours desquels sont abordés des items transversaux à l'ensemble des étudiants ainsi que des items consacrés aux domaines disciplinaires de spécialité, le tout articulé autour d'un stage qui se déroulera du 13 au 17 janvier 2025.

M. Rémondrière présente ensuite une vision synthétique de l'offre de formation. Il ajoute que les volumes horaires de chaque cours ainsi que les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC) attendues en sessions 1 et 2 sont détaillées dans les maquettes.

Selon lui, cette offre de formation repensée présente plusieurs points positifs tels que l'ajout de contenus disciplinaires, la simulation d'épreuves d'entretien avec un jury, la proposition d'une offre en lien avec les enjeux du monde éducatif. Tout cela contribue à préparer les étudiants à un concours d'enseignement ou d'encadrement éducatif. Pour autant, il souligne que des choix ont dû être faits. Ainsi, certains enseignements didactiques ou encore les compétences psycho-sociales ont été mis de côté mais il précise que dans les concours tels qu'ils sont apparus, ces aspects devraient être travaillés au cours des années de formation suivantes.

Pour terminer sa présentation, M. Rémondrière adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes qui ont participé à ce travail.

À la suite de cette présentation, les conseillers émettent plusieurs questionnements et/ou remarques.

Tout d'abord, M. Obert souhaite revenir sur la simulation d'épreuves d'entretien avec le jury et demande si le schéma de préparation à ces entretiens reste le même qu'actuellement. M. Rémondrière confirme que le dispositif s'appuiera en effet sur l'expérience des collègues enseignants et de leur connaissance du concours de niveau Master 2 MEEF. Les étudiants pourront alors profiter des conseils du jury. Il ajoute que des groupes de travail pluridisciplinaires composés de 18 étudiants seront formés et qu'un passage à l'oral avec une mise en situation adaptée au niveau L3 sera organisé pour chacun d'eux.

Avec la modification de la maquette iMEEF telle qu'elle vient d'être présentée, Mme Coret, maîtresse de conférences, croit comprendre qu'il est sous-entendu que le concours se déroulera en fin de L3 dès cette année. M. Lorenzo, professeur certifié, poursuit et considère que le fait de proposer une offre de formation qui prépare à un concours qui n'existera peut-être pas, implique de défaire l'offre de formation actuelle et ainsi de mettre en difficultés les étudiants. Pour lui, il est regrettable de la mettre en place dès cette rentrée dans la mesure où il semblerait qu'il y ait encore un délai avant l'application de la réforme. M. Rémondrière entend la préoccupation de M. Lorenzo, cependant, il explique que si ce concours est mis en œuvre, il sera essentiellement disciplinaire et les étudiants auront déjà commencé à être préparés. Par ailleurs, la formation iMEEF n'a aucun caractère obligatoire, il s'agit d'un plus permettant aux étudiants de travailler notamment avec les acteurs de terrain.

M. Obert propose aux conseillers de passer au vote. Les maquettes iMEEF 2024-2025 sont adoptées à la majorité des membres présents et représentés. Elles seront soumises au vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université de Limoges le 17 septembre 2024.

<b>Nombre de votants</b>	25	<b>Pour</b>	22	<b>Contre</b>	0	<b>Abstention</b>	3
--------------------------	----	-------------	----	---------------	---	-------------------	---

### III. Informations diverses

M. Rouvellac fait un point sur les effectifs de l'Inspé de l'académie de Limoges. La composante compte environ 600 étudiants inscrits à ce jour, ce qui équivaut aux effectifs de l'an dernier. Ces étudiants sont répartis comme suit :

- **Dans la mention « Premier degré »** : 95 inscrits en Master 1, 73 inscrits en Master 2 et 17 dans le Diplôme inter-universitaires (DIU) « Entrée dans le métier » ;
- **Dans les mentions « Second degré » et « Encadrement éducatif »** : 115 étudiants inscrits en Master 1, 92 inscrits en Master 2 et 17 en DIU « Entrée dans le métier » ;
- **Dans la mention « Pratiques et ingénierie de la formation »** : 10 inscrits ;
- **Diplômes d'Université (DU) « Formation de formateurs (FoFo) », « École inclusive » et « Formation de formateurs en Yoga (FFLY) »** : le nombre d'inscrits devraient atteindre 20 pour chacun de ces DU, ce qui correspond à la capacité d'accueil.

M. Obert rappelle que le prochain conseil d'institut est fixé au 4 décembre 2024. Si un conseil d'institut devait se réunir avant cette date, les conseillers en seraient informés rapidement. Le calendrier annuel de ces conseils sera communiqué prochainement par courrier électronique.

Mme Coret demande si à l'avenir, il est envisagé de mener ces conseils d'institut sous un format hybride. M. Rouvellac répond négativement sauf exception.

Les conseillers ne souhaitant pas aborder d'autres questions diverses, M. Obert les remercie et clôt la séance à 14h55.

Le Directeur de l'Inspé  
de l'académie de Limoges,



Éric ROUVELLAC

Le Président du Conseil d'institut  
de l'Inspé de l'académie de Limoges,



Dominique OBERT

La secrétaire de séance,



Sophie MARTIN

**NB** : les annexes peuvent être consultées sur demande à [inspe-direction@unilim.fr](mailto:inspe-direction@unilim.fr)